



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Session ordinaire – Séance du 08 novembre 2021

Délibération n° 2021-135
DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET PRINCIPAL VILLE 2021

Le Conseil Municipal de la Commune de Mérignac dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 49

PRESENTS : 45

Mesdames, Messieurs : Alain ANZIANI, Thierry TRIJOLET, Marie RECALDE, David CHARBIT, Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Joël MAUVIGNEY, Vanessa FERGEAU-RENAUX, Bastien RIVIERES, Véronique KUHN, Gérard CHAUSSET, Joël GIRARD, Patricia NEDEL, Jean Pierre BRASSEUR, Ghislaine BOUVIER, Alain CHARRIER, Cécile SAINT-MARC, Gérard SERVIES, Anne-Eugénie GASPARD, Claude MELLIER, Loïc FARNIER, Jean-Louis COURONNEAU, Marie-Ange CHAUSSOY, Aude BLET-CHARAUDEAU, Daniel MARGNES, Jean-Michel CHERONNET, Marie-Eve MICHELET, Eric SARRAUTE, Samira EL KHADIR, Pierre SAUVEY, Léna BEAULIEU, Olivier GAUNA, Michelle PAGES, Jean-Charles ASTIER, Marie-Christine EWANS, Kubilay ERTEKIN, Fatou THIAM, Serge BELPERRON, Arnaud ARFEUILLE, Thierry MILLET, Thomas DOVICH, Hélène DELNESTE, Antoine JACINTO, Sylvie DELUC, Bruno SORIN, Maria GARIBAL

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : 4

Mesdames, Messieurs : Mauricette BOISSEAU à Gérard SERVIES, Emilie MARCHES à Thierry TRIJOLET, Amélie BOSSET-AUDOIT à Cécile SAINT-MARC, Christine PEYRE à Thierry MILLET

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Joël GIRARD

Monsieur David CHARBIT, Adjoint au Maire Délégué aux Finances, Commande publique et Numérique, rappelle à l'Assemblée que considérant l'état des réalisations du budget de l'exercice 2021, il est proposé d'apporter des modifications aux prévisions budgétaires. Après le budget supplémentaire voté au Conseil Municipal du 30 juin dernier, cette décision modificative (DM) est la seconde délibération venant apporter des ajustements au Budget Primitif 2021.

La présente DM est notamment, consacrée en dépenses de fonctionnement, à la crise sanitaire avec une subvention exceptionnelle au SIVU de restauration et au financement du centre de vaccination. On note également l'importance des écritures d'ordre.

En recettes de fonctionnement on relève une régularisation fiscale, avec des recettes de taxe foncière bâtie supérieures à la notification des services fiscaux de mars 2021. Est également inscrit le remboursement partiel de l'avance 2021-2022 versée à la SEM MGE conformément à la délibération 2021-004 du 22 février dernier.

En dépenses d'investissement sont notamment inscrits les acquisitions votées au Conseil Municipal d'octobre dernier et l'apurement du compte 1069 permettant le passage à la nomenclature M57 (également voté par le Conseil Municipal du mois d'octobre).

Les recettes d'investissement sont marquées par l'inscription de subventions nouvelles, un ajustement du FCTVA et de la taxe d'aménagement et un désengagement important de l'emprunt inscrit en budget.

L'équilibre et le détail par chapitre de la Décision Modificative N°1 / 2021 est le suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	286 800,00 €	
TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel, frais assimilés		
TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits	-18 000,00 €	
TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	65 000,00 €	
TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	382 812,97 €	
TOTAL CHAPITRE 70	Produits services, domaine et ventes div		-352 500,00 €
TOTAL CHAPITRE 73	Impôts et taxes		2 600 106,70 €
TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et Participations		1 060 835,00 €
TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante		14 494,50 €
TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels		1 799 500,00 €
TOTAL CHAPITRE 023	Virement à la section d'investissement	4 400 309,00 €	
TOTAL CHAPITRE 042	Opérations d'ordre de transfert entre section	41 691,00 €	36 176,77 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		5 158 612,97	5 158 612,97

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissements	51 825,00 €	636 361,00 €
TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées		-3 401 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 165	Dépôts et cautionnement reçus		3 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	253 347,89 €	982 988,66 €
TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	2 000,00 €	
TOTAL CHAPITRE 204	Subventions d'équipement versées		
TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	2 140 000,00 €	
TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisation en cours	180 000,00 €	
TOTAL CHAPITRE 021	Virements de la section de fonctionnement		4 400 309,00 €
TOTAL CHAPITRE 024	Produits de cession d'immobilisations		
TOTAL CHAPITRE 040	Opération d'ordre transfert entre sections	36 176,77 €	41 691,00 €
TOTAL CHAPITRE 041	Opérations matrimoniales	3 000 000,00 €	3 000 000,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		5 663 349,66 €	5 663 349,66 €

Le Conseil Municipal de la Ville de Mérignac,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la Commission Ressources-Emploi-Economie-Démocratie participative en date du 25 octobre 2021,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la modification du budget principal de la Ville,

DECIDE :

ARTICLE 1 : d'approuver la décision modificative n° 1 au budget principal dans les conditions ci-dessus présentées.

ADOpte A LA MAJORITE

CONTRE : Groupe « Ensemble pour une ville durable »

ABSTENTION : Groupe « Renouveau Mérignac »

Pour extrait certifié conforme

Fait à Mérignac, le 08 novembre 2021



Alain ANZIANI
Maire de Mérignac
Président de Bordeaux Métropole

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et affichée le 09 novembre 2021.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.